

Que faire si le gel n'en vient pas à bout ?

© 21/01/2020 | 🧑 Corteva • 📰 Terre-net Média

Les surfaces de colza implantées avec des espèces associées, essentiellement des légumineuses, progressent chaque année. En principe, ces plantes compagnes sont utiles au colza à l'automne et disparaissent, ensuite, sous l'effet du gel pendant l'hiver. Si elles n'ont pas toutes été détruites à la sortie de l'hiver, le recours à un herbicide peut être envisagé.



Que faire si les températures ne descendent pas assez pour détruire les cultures associées ? (@Corteva)

Selon les estimations de **Terres Inovia**, environ 15 % des surfaces implantées en colza cet automne accueillent des plantes compagnes, soit environ 150 000 ha. La technique consiste à planter le colza avec d'autres espèces, la plupart du temps des légumineuses, surtout pour réduire la sensibilité du colza aux attaques d'insectes à l'automne, notamment des altises et charançons du bourgeon terminal. Elle permet aussi d'améliorer la nutrition azotée du colza, d'aérer le sol, d'assurer un meilleur enracinement du colza et de diminuer la pression des mauvaises herbes qui lèvent en décalé. Les plantes compagnes doivent être gélives, pour disparaître dans le courant de l'hiver, et laisser la place au colza, à la reprise de végétation.

Le choix des espèces

La féverole est la plante compagne la plus souvent associée au colza, et dans une moindre mesure, la vesce. « Parmi les autres légumineuses qu'il est possible d'implanter avec le colza, le trèfle d'Alexandrie et le fenugrec concurrencent assez vite les adventices, souligne Terres Inovia. La lentille bénéficie aussi d'un pouvoir couvrant intéressant, mais entre davantage en compétition avec le colza. » L'institut technique recommande la féverole, le fenugrec, le trèfle d'Alexandrie et les variétés de vesces résistantes à Aphanomyces euteiches dans les rotations avec cultures sensibles à ce champignon du sol. Dans les secteurs peu exposés aux gels pendant l'hiver, Terres Inovia conseille d'éviter les féveroles et surtout les vesces, moins gélives, qui ne se dégradent pas en l'absence de gel.

En cas de couvert non détruit

Cette année, les premières gelées se sont manifestées fin novembre début décembre, mais elles n'ont pas forcément suffi à supprimer les plantes compagnes associées au colza.

Que faire si jamais les températures ne descendent pas assez pour détruire les féveroles et autres cultures associées ?

« Si les plantes compagnes ne sont pas détruites par le gel de l'hiver, certaines comme les lentilles, gesses, fenugrec et trèfles d'Alexandrie mono-coupe se dégradent naturellement », précise l'institut technique. Les féveroles et les vesces peuvent, par contre, continuer à se développer en sortie d'hiver et concurrencer le colza. Il est alors possible d'intervenir avec les nouveaux herbicides de post-levée du colza, Mozzar ou Belkar, à une dose variant de 0,25 à 0,5 l/ha selon les espèces, leur état végétatif et les dicotylédones présentes au moment du traitement qui sont désherbées en même temps. Ces applications sont possibles de mi-novembre à janvier, avant la reprise de végétation.

Ielo/Yago/Biwix permettent également de désherber des graminées et certaines dicotylédones, tout en détruisant les plantes associées légumineuses, sur les mêmes périodes que précédemment.

Mozzar™ / Belkar™: Émulsion concentrée (EC), contenant 10 g/l d'halauxifène-méthyl* + 48 g/l de piclorame*. AMM N° 2190062 – Dow AgroSciences SAS. *Substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences. Classement : . Attention, H319 – Provoque une sévère irritation des yeux ; H335 – Peut irriter les voies respiratoires ; H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ; P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau ; P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer ; P501 – Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur.

IELO™ / YAGO™ / BIWIX™ : SC - suspension concentrée (concentré fluidifiable) , contenant 5.27 Grammes par litre de Aminopyralid (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences) , 500 Grammes par litre de Propyzamide (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences). AMM N° 2140098 - Dow AgroSciences SAS.

Classement : Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H351 - Susceptible de provoquer le cancer ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; EUH208 -

Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité ; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur ; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage ; P391 - Recueillir le produit répandu.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution SAS, 6 rue Jean-Pierre Timbaud, Immeuble Le Campus, 78180 Montigny-le-Bretonneux. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0800 470 810. ®TM Marque de The Dow Chemical Company ('Dow') ou d'une société affiliée.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.

« PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT »